



Le Petit Magnytillois

Pour un village agréable...



Dans la rue, deux peintures:
- Mira, l'enfant du futur
en harmonie avec la nature,
- une librairie sur un mur,
pleine de magie et de culture.

À l'artiste ENOIS, Merci
Pour ces deux fresques si jolies
et notre village ainsi embelli !

Petit édito du Maire

Parfois, il faut savoir laisser sa place... et dans ce numéro du petit magnytillois, j'ai décidé d'écourter mon édito et vous laisser apprécier comme moi les réalisations de l'équipe municipale qui ont du sens et rendent la vie plus agréable: Les superbes fresques à l'école primaire et à la médiathèque, la création de la place arborée de la Norges et son esplanade, le parking nature et arboré de la boutique du pain, une micro-crèche au cœur de Magny, plus de 90 hectares convertis en culture biologique bonne pour la santé et en prime des finances saines ! On peut être confiant en l'avenir de Magny sur Tille.

Bien à vous



Des vœux, des projets et de belles réalisations



Photo Bien Public – Dominique Da Silva

La cérémonie des vœux 2025 fut un moment remarquable de la vie du village qui a été honoré de recevoir Mme Nathalie Koenders, maire de Dijon et VP de Dijon Métropole et Mr Guillaume Ruet, VP - conseiller départemental et maire de Chevigny Saint Sauveur. Merci à M. Christophe Gonnet, habitant généreux, pour le traditionnel spectacle de sa troupe ODYSSÉO.

Entouré des membres du conseil municipal, le maire a rappelé les réalisations 2024 et exposé les grands projets 2025, en remerciant tous les bénévoles et services municipaux œuvrant pour le bien du village.

C'est bien grâce à toutes et tous que les projets de village se réalisent.

Aménagement de la place de la Norges et de l'église

Sous les directives de Mme Jacotot, de Séquana Paysages, l'entreprise VDS Paysages effectue tous les travaux d'aménagements de la Place de la Norges et Place de l'église : terrassement, cheminements piétons, noues, plantations, massifs, parterres, murets et bancs en pierre, jeux enfants en bois... Le chantier devrait se terminer à l'automne et doter enfin le village d'une vraie place publique et d'un parking arboré.

Le muret derrière la mairie a été réalisé avec des pierres de l'ancienne ferme, par l'association d'insertion DEFI 521 qui a déjà rénové le mur devant l'enclos de la mairie, les murs rue du Rouilleux et près de l'abreuvoir le long de la Norges. Ainsi la mairie a retrouvé son enceinte d'origine en pierre de Magny.



Enclos de la mairie et parking verdoyant de l'église – boulangerie

Une micro crèche au Cœur de Magny



LA TRIBU DE LULU

OUVERTURE MICRO-CRÈCHE

Encore quelques places
disponibles, sur la commune de
MAGNY-SUR-TILLE

LUNDI | **SEPTEMBRE, 2025**
29 | 1 RUE DU MARAIS

06 49 44 20 68
direction@latribudelulu.com
latribudelulu.com

Pré-inscription
ici



Le choix de proposer ce local de 130 m² pour une micro-crèche privée de 12 places a été décidé par le conseil municipal pour compléter l'offre petite enfance après contact avec la CAF et le RPE voyageur.

Quatre dossiers étaient en compétition et celui de Mme Perrigot « La tribu de Lulu » a été retenu.

Ce projet peut intéresser des parents du village et alentours.

L'achat du local et le coût des aménagements à réaliser pourraient être financés par 58 500 € de subventions demandées et les fonds propres de la commune, amortis ensuite par des loyers mensuels.

Aménagement de la rue de l'Abreuvoir

À la suite des travaux d'aménagement de la place de la Norges, le service voirie de Dijon Métropole étudie la réfection de la rue de l'Abreuvoir.

Celle-ci passerait en sens unique (celui actuel des bus DIVIA) et sa zone 20 serait renforcée par des aménagements pour sécuriser la circulation piétons et vélos. L'étude porte aussi sur la faisabilité de réaliser les travaux à la fin de l'année 2025 avec un budget de 150 000 € TTC.

Les résultats financiers 2024 de la Commune

Le compte administratif 2024 dégage un excédent de fonctionnement de 147 754 €. Avec le report des réserves 2023 de 383 501 €, l'excédent global de fonctionnement s'élève à 531 255 €.

La municipalité veille à gérer efficacement les deniers de la commune avec des taux de taxes inchangés depuis des années.

<i>Section de fonctionnement</i>	Montant ttc en euros
Dépenses	- 412 694 €
Recettes	+ 560 448 €
Résultat exercice 2024	+ 147 754 €
Report excédent exercice 2023	+ 383 501 €
Excédent de fonctionnement 2024	+ 531 255 €

Le résultat de la section investissement est également en excédent de 26 321 € après avoir absorbé le déficit de 2023 qui était de 123 446 €.

<i>Section d'investissement</i>	Montant ttc en euros
Dépenses	- 390 669 €
Recettes	+ 540 436 €
Résultat exercice 2024	+ 149 767 €
Report déficit exercice 2023	- 123 446 €
Excédent d'investissement fin 2024	+ 26 321 €

Ces 2 excédents apparaîtront dans les recettes du budget primitif 2025 et permettront de financer sereinement sans emprunt les grands projets de 2025.

Un Budget 2025 ambitieux et raisonné

Le coût total des travaux d'investissement prévus en 2025 va se monter à 676 820 € TTC avec 3 gros projets :

Place de la Norges et Place de l'église	:	380 603 €
Renaturation cour d'école élémentaire	:	31 000 €
Local micro crèche	:	243 000 €

pour un montant estimé d'encaissements de subventions d'environ 341 000 € et une TVA récupérée (FCTVA) de 101 000 €.

Le reste du financement se réalisera sans emprunt grâce aux réserves communales précédemment réalisées à cet effet.

La commune est modérément endettée, les emprunts en cours s'élevant à 176 774 €. Le remboursement du capital en 2025 sera de 28 000 € avec une charge annuelle d'intérêts limitée à 1 258 €, la stratégie ayant été d'emprunter quand les taux étaient très bas.

Aussi fin 2025, les emprunts s'élèveront à moins de 149 000 € à comparer avec un résultat de fonctionnement attendu pour 2025 à 140 000 €.

Ce bénéfice de fonctionnement sera réalisé sans augmenter les taux des taxes foncières pour la part communale et ce depuis 2008, (une seule exception en 2015) mais en supportant les hausses de l'énergie et réductions budgétaires nationales.

Renaturation de la cour de l'école



Les travaux de renaturation de l'école élémentaire pourraient débuter à l'automne 2025 si les subventions sont accordées à temps.

Coût estimé : 31 000 € HT,
subventions sollicitées : 14 048 €
(DSIL et CD21)

La cour de l'école actuelle entièrement bitumée, en plein soleil

Le Domaine agro-écologique prend forme

La commune est propriétaire d'un grand espace au lieudit du marais, 180 hectares le long de la route de Chevigny. Tout habitant de Magny sur Tille peut prendre plaisir à se balader dans les 90 hectares des étangs et espaces naturels.

Les autres 90 hectares sont consacrés à l'agriculture et depuis cette année, sont en conversion biologique.

Ainsi la commune aura la maîtrise d'un domaine agro environnemental remarquable.

Pour mener à bien ce projet d'envergure, une convention de partenariat a été signée avec la SAFER et en concertation avec la Chambre d'Agriculture et GAB 21 (Groupement des Agriculteurs Biologiques).

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le programme environnement et santé de la commune et dans le plan climat biodiversité métropolitain.



Dernière moisson de céréales en culture traditionnelle,
en arrière-plan une parcelle de chanvre en conversion bio,
tout au fond les parcelles maraîchères bio du GAEC Tille Légumes qui fournit les AMAP.

Et encore des plantations par les enfants



Cet automne, dans le cadre de la classe ATE (Aire Terrestre Educative) avec Forestiers du Monde, les élèves de l'école élémentaire ont participé pour la troisième année consécutive à la plantation de 100 arbres dans le verger, plants financés par la municipalité.

Petit à petit, le verger prend une belle allure : des arbres fruitiers qui donnent désormais chaque année, une aire de jeux pour enfants, plus de 300 plants d'arbres qui vont pousser, un ponton qui donne sur

l'étang et un espace naturel ressourçant juste à côté de la salle des fêtes.

A profiter sans modération !

Belle Cérémonie du 11 novembre



Comme chaque année, la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 fut l'occasion pour les magnytillois de plus en plus

nombreux d'apprécier et de chanter La Marseillaise au son de la musique de cuivres de l'harmonie « La Genlisienne ». Ce fut également un temps partagé de recueillement et de rassemblement de notre communauté face aux ravages de la guerre.

En ces périodes de grands troubles et d'instabilité mondiale, cette cérémonie comme celle du 8 mai nous interpelle sur les dangers qui menacent notre paix et notre liberté et nous invitent à plus de fraternité et solidarité.

MTA : de belles réalisations et des projets

Bien installée dans le village depuis 1978, l'association Magny sur Tille Animations MTA est un des poumons culturel et festif du village. Ses trois sections participent à la vie du village: Animations, Photos et Sarbacane.

Côté spectacles, la troupe de théâtre illumine chaque année la salle des fêtes avec des représentations qui rayonnent bien au-delà de Dijon.

Et pour chouchouter les aînés du village, MTA organise un repas convivial, en partie financé par la mairie. A Magny, avec MTA, on ne s'ennuie pas !

MTA est une association généreuse et aime partager... et pas seulement des fous rires au théâtre ! Depuis plusieurs années, l'association reverse une partie des recettes de ses spectacles aux écoles du village et à la Médiathèque. Et cette année encore, leur Assemblée Générale a décidé d'attribuer 2 000€ à l'école et 1 100€ à la Médiathèque – parce qu'apprendre et bouquiner, c'est sacré !

En prime, la Section Sarbacane reçoit un coup de pouce de 400€ pour affûter ses fléchettes et viser toujours plus haut.

La cérémonie de remise des chèques a eu lieu le jeudi 20 février, avec la présence de M. Le Maire, Nicolas Bourny. Bref, chez MTA, on sait allier l'art du spectacle, la générosité et le tir de précision !

Toutes ces activités sont possibles grâce à un noyau de bénévoles.

Si vous souhaitez rejoindre MTA , n'hésitez pas à les contacter par mail à l'adresse suivante : magnysurtille.animation@orange.fr



M'Théâtre : des répliques, des éclats de rire et (presque) pas de trous de mémoire !

Chez M'Théâtre, on ne fait pas que monter sur scène, on fait aussi tourner la machine à bonne humeur ! Cette section de l'association Magny sur Tille Animations (MTA) est surtout connue (jusqu'à Dijon et plus) pour ses représentations, où le public vient nombreux applaudir nos talentueux acteurs amateurs (et parfois rire à leurs petits oublis de texte... mais chut, ça reste entre nous !).

Mais pour obtenir et partager ces éclats de rire et salves d'applaudissements, c'est toute une fourmilière qui s'agite !



D'avril à novembre, les comédiens répètent chez eux et en groupe avec une détermination digne des plus grands artistes sans compter leurs heures passées à apprendre leur texte.

Pendant ce temps, toute une équipe de bénévoles s'active en coulisses : choix de la pièce, concertations pour la mise en scène, montage et réalisation des décors, gestion des musiques et des lumières, choix des costumes, organisation de la souffleuse, accueil du public, gestion de la buvette (parce qu'un bon spectacle, ça se savoure avec un verre !).

Bref, tout ce joyeux monde met la main à la pâte pour vous offrir des spectacles qui font du bien au moral. Un immense merci à vous, fidèles spectateurs, de les suivre chaque année ! Ils vous promettent encore plus de rires et de surprises et vous donnent rendez-vous dès mi-novembre.

A vos agendas pour noter les dates des représentations de la saison 2025 :
15, 21, 22, 28, 29 novembre 2025 à 20h30 et dimanche 16 et 30 novembre à 15h.

La Médiathèque à votre service

Toujours un excellent accueil et service malgré un changement d'équipe : Mélinda a remplacé Valérie début janvier et coté bénévoles, Philippe Bagolin et Yannick Meyer apportent leurs compétences en plus de l'expérience précieuse de Noëlle Berthelot, fidèle au poste 😊.

Les lutins toujours aussi actifs...

La réussite du marché de Noël, le carnaval, la chasse aux œufs, les ventes de sapins et de chocolats, la restauration buvette des spectacles du cirque des écoles, du karaoké de la fête de la musique et de la fête des écoles du 27 juin, etc... Toute cette énergie et ces animations au profit des enfants des écoles !

Carnet magnytillois

Naissances :

- Emmy RICHARD 13/09/2024
- Léon DURAND ROUX 22/09/2024
- Kaïs BOUAZZAOUI 21/12/2024
- Iris KOELSCH 03/01/2025
- Éline SAUSSIER 18/02/2025
- Victoire PRUVOT 04/03/2025
- Léna PACCHIANA 19/04/2025
- Agathe BILLIER 13/06/2025

Mariage :

- Maité BONNARD et Benoît DIDIER 03/08/2024
- Chloé BONIN et Bilal AMRANI 04/03/2025
- Adeline PAGEAUT et Laurent BOURNY 21/06/2025

Décès :

- Françoise MAROT 08/08/2024
- Gérard BLIGNY 11/09/2024
- Didier DE POURCQ 11/11/2024
- Alain PONSÂA 19/01/2025
- Bernard FAIVRE 29/01/2025

Agenda magnytillois

- Fête des écoles 27 juin
- Repas et bal champêtre du « 14/07 » 13 juillet
- Forum des associations 29 août

Vos outils numériques à MAGNY :

- + Le site internet : « magny-sur-tille.fr », infos et liens pratiques
- + L'appli : Illiwap pour recevoir les infos de Magny sur votre smartphone
- + L'appli On Dijon pour inscrire depuis votre smartphone votre enfant à la cantine et centre de loisirs. Attention, le dossier famille est à créer préalablement sur le portail famille, lien direct sur le site communal :
<https://meseservices.fr/magny-sur-tille/Pages/mon-espace-citoyen-demarches>

Ouverture et coordonnées du Secrétariat de mairie :

1 rue de l'Abreuvoir – Tél : 03.80.47.97.07 – mairie@magny-sur-tille.fr

Lundi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00

Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00

Congés d'été du secrétariat : du 9 au 16 juillet et du 11 au 24 août.

Ouverture et coordonnées de la médiathèque:

5 rue de Brûlée - Tél : 03.80.42.81.24 - magnylecture@laposte.net

Horaires d'été : Lundi, mardi et mercredi de 16h30 à 19h00.

Pour RDV avec le maire, tél 03.80.47.97.07, si urgences 06.30.91.53.70

Travail réalisé par N. Bourny, A. Garnery